



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mouvement de la Paix rappelle son opposition au commerce des armes et condamne la vente d'armes antiémeutes à l'Algérie

A l'occasion de la remise du rapport du gouvernement sur le commerce des armes à l'Assemblée nationale, la radio des sans voix¹ - après étude du rapport du gouvernement au Parlement français concernant les ventes d'armes (publié le 2 juin 2021) - souligne que durant le Hirak algérien, la France a vendu pour 134 millions d'euros de matériels antiémeutes au gouvernement algérien ! Pour les intérêts de qui ?

En effet, le Hirak est ce mouvement populaire et non-violent qui a rassemblé des millions d'algérien.ne.s pour demander plus de démocratie et formuler un certain nombre de réformes structurelles en Algérie. Le monde entier a été admiratif devant le caractère responsable et l'absence de toute violence de ce mouvement malgré la répression.

Le Mouvement de la Paix réitère sa condamnation de ce commerce honteux. Il rappelle que Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, avait proposé le mardi 12 janvier 2011 à l'Assemblée nationale, le savoir-faire français à la police tunisienne pour "*régler les situations sécuritaires* », en fait l'aide de la France pour mater la révolte démocratique en Tunisie.

La vigilance citoyenne doit être renforcée pour stopper le commerce des armes dont l'interdiction (qui est théoriquement la règle en France) est renforcée quand ces ventes d'armes sont susceptibles de servir à la répression de mouvements sociaux. Nous demandons que la France arrête ces ventes d'armes.

A Paris, le 30 juin 2021

Le Mouvement de la Paix

¹ Radio citoyenne algérienne www.youtube.com/watch?v=iOoNMjEPit4&t=6s